



Votants : 101  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 26 juin 2012  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 3 juillet 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 2 juillet 2012

### RESSOURCES HUMAINES – PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS - AXE PREVOYANCE

#### **Titulaires présents :**

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jérôme BALOGÉ à Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Jacques BROSSARD, Julie BIRET à Franck MICHEL, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Guillaume JUIN à Michel PAILLEY, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Denis THOMMEROT à Patrick DELAUNAY

#### **Titulaires absents suppléés :**

Bernard ADAM par Daniel DULLIN, Christiane PINEAU par Anthony BONNIN

#### **Titulaires absents excusés :**

Jérôme BALOGÉ, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Guillaume JUIN, Magdeleine PRADERE, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Denis THOMMEROT

**Président de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Delphine PAGE

PREFECTURE DEUX-SEVRES  
- 6 JUIL. 2012

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

### CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 JUILLET 2012

#### RESSOURCES HUMAINES – PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS - AXE PREVOYANCE

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Vu la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,  
La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
La loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique qui a introduit dans la loi 83-634 susvisée dans son article 22 bis des dispositions visant à ce que les personnes publiques puissent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. Cet article exige également que la participation des personnes publiques soit réservée aux contrats ou aux règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Le décret 2011- 1474 du 8 novembre 2011 venu préciser les modalités de cette participation et arrêtés subséquents du 8 novembre 2011.

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du 28 juin 2012

Une réflexion a été menée en concertation avec les organisations syndicales et proposition soumise au Comité Technique Paritaire en date du 28 juin 2012 afin de compléter l'action sociale déjà mise en place à la CAN au profit des agents. Au terme de ces rencontres, il est apparu nécessaire de permettre au plus grand nombre d'améliorer leur couverture sociale et permettre à ceux qui n'en ont pas d'en souscrire une.

C'est pourquoi il est proposé, conformément à l'article 2 – 2° et 19 du décret 2011-1474 du 8 novembre 2011 susmentionné, de contribuer au financement des cotisations des personnels au titre du risque prévoyance – maintien de revenu par le biais d'une convention de participation pour une durée de 6 ans.

Pour ce faire, un avis d'appel public à concurrence commun CAN, Ville de Niort, CCAS et SEV va être lancé au Journal Officiel de l'Union Européenne ainsi que dans une publication habilitée à recevoir des annonces légales et dans une publication spécialisée dans le secteur des assurances conformément aux termes des articles 15 et 16 du décret 2011-1474.

Le montant mensuel de cette participation fixé à 10 € sera ramené au montant effectif de la cotisation s'il est inférieur à 10 € et sera versé aux agents de la CAN adhérant à un contrat au titre de ladite convention de participation entre la CAN et le prestataire qu'elle retiendra.


Les crédits nécessaires à cette action sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Opter pour le dispositif de convention de participation au titre du risque prévoyance,
- Accepter le lancement d'un appel public à concurrence en vue de passer une convention de participation au titre du risque prévoyance – maintien de revenu,
- Accepter la participation de la CAN au financement des cotisations des personnels au titre de ladite convention de participation à hauteur de 10 € par mois, à compter du 1er janvier 2013.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 101  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Geneviève GAILLARD**  
  
**Présidente**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA REGION DE NIORT